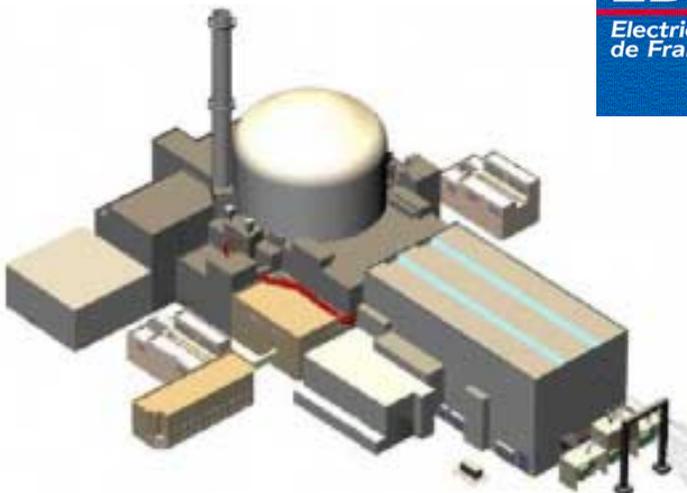


Le projet Flamanville 3

EDF
Electricité
de France



But du projet

Construction d'une nouvelle unité de production d'électricité utilisant un réacteur nucléaire de type EPR (Réacteur à eau Pressurisée Européen). Cette technologie avancée offre de nouvelles évolutions, sur le plan de la sûreté, de l'environnement et des performances économiques.

Principales caractéristiques

Puissance électrique : environ 1600 MW
Objectif de mise en service : 2012
Durée de construction : environ 60 mois
Durée de vie : 60 ans
Coût estimé : 2,8 milliards d'Euros

Pourquoi une nouvelle centrale nucléaire ?

- Les orientations de la politique énergétique de la France pour les années à venir prévoient de préserver la possibilité du choix du nucléaire quand il sera temps de remplacer les centrales actuelles arrivées en fin de vie.
- Les premières centrales pourraient être arrêtées vers 2020, ce qui imposerait d'avoir commencé la construction de leurs remplaçantes 5 ans avant.
- Pour se préparer, il faut dès maintenant lancer Flamanville 3 qui sera la « tête de série ». Elle serait mise en service vers 2012 (3 ans de procédures et 5 ans de construction), ce qui permettrait de fonctionner 2 ou 3 ans et de tirer les enseignements de ce premier exemplaire avant de construire une éventuelle série.

Impact du chantier

- L'impact sur l'écosystème marin serait limité au percement de la galerie sous-marine de rejet d'eau.
- Les terrassements seraient minimes en comparaison des unités 1 et 2 car le site a été préparé dans le passé pour recevoir deux autres unités.
- Le chantier n'engendrerait que des perturbations ponctuelles.

Impact en exploitation

- Les prélèvements et rejets d'eau de mer supplémentaires seraient d'environ 60 m³/s à ajouter aux 90 m³/s des unités en exploitation, ces quantités sont très faibles en regard du volume de la mer.
- La radioactivité ajoutée dans l'environnement par Flamanville 1, 2 et 3 serait très inférieure à un centième du maximum autorisé.

Pourquoi à Flamanville ?

Le site de Flamanville a été choisi en fonction des critères qui permettent la faisabilité technique du projet et une date de mise en service en 2012 :

- la disponibilité des réserves foncières ;
- la capacité de transport de l'électricité produite à la date de la mise en service ;
- l'absence de contraintes environnementales spécifiques ;
- les conditions d'accueil du projet.

Le site de Flamanville

- EDF souhaite implanter ce projet sur le site de Flamanville (Manche) en complément des deux unités de production nucléaire de 1300MW qui s'y trouvent déjà. Ces deux premières unités ont été mises en service en 1985 et 1986.
- Le site d'une superficie de 120 hectares se trouve sur la commune de Flamanville (Manche), en bord de mer dans les falaises du Nord-Ouest du Cotentin à 20 km de Cherbourg.
- Les emprises d'EDF sur les domaines terrestre et maritime ne seraient pas modifiées.



Le site actuel de Flamanville